



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 18 numéro 1

Janvier 2024

Bonne Année 2024

Toute l'équipe municipale vous souhaite une Bonne et Heureuse année !

Vous pourrez encore compter sur le dévouement de l'équipe de voirie, messieurs Jean-François Lessard et Jason Caron.



Toujours fidèle et souriante à son poste, madame Sylvie Héon saura répondre ou vous guider afin que vos questions trouvent une réponse.

Une fonction plus discrète, madame Nancy Lareau a pour mandat d'établir des procédures de vérifications et de suivis en lien avec les finances municipales.



Une nouvelle venue en 2024, madame Jeannie Carrier agira à titre d'agente de développement rural afin de vous appuyer dans le développement de vos projets.

Notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier, est là pour vous aider à bien ficeler tous vos projets de construction ou de rénovation de sorte qu'ils soient conformes à la réglementation municipale et provinciale.



Madame Chantal Corriveau (conseillère municipale), messieurs Jean Bernier, Jean-Raymond Côté, Adrien Francoeur, Henry Rioux et Patrick Matton (conseillers municipaux) sauront nous faire part de vos préoccupations.



Et finalement, mais non les moindres, un duo de choc sur lequel nous pouvons toujours compter. Monsieur le maire Larry Bernier qui fait un travail colossal à tous les jours, ainsi que madame Rollande Lecours impliquée à plus d'un niveau (le journal Le Tour du Lac, soutien administratif, etc.) Est-il nécessaire de le préciser (je crois que oui), ce duo est impliqué bénévolement depuis plus de 20 ans dans la communauté !



Quant à moi, soyez assurés de mon dévouement et de ma disponibilité. Que l'année 2024 soit remplie de joie et d'amour ! Le vrai bonheur réside dans les petites choses du quotidien. Lac-Édouard s'est développé grâce à la qualité de son environnement et à la quiétude qu'il offre. Soyez partisans de cette qualité et de cette quiétude.

Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier



Dans ce numéro :

Souhaits de Bonne Année	1
Calendrier des activités à venir	2
Budget 2024	3
Évaluation municipale	4
Bilan des projets 2023	5
Projets pour 2024	6
Inventaire au magasin général	7
Gagnants des paniers de Noël de la Coop	8
Nouvelle agente de développement rural	9
Le Périscope : Rencontre d'information	10
Les Amies d'Édouard	11
Circulation sur les lacs et les cours d'eau	12
Pêche blanche sur le lac Édouard	13
Règlement municipal ayant trait aux animaux domestiques	14
Protection contre les surtensions	15
Quels sont les risques d'incendie dans votre résidence ?	16
RU, film inspiré du livre de Kim Thúy	17
Ciné-Club Lac-Édouard	18
Coordonnées de la Mairie	19
Dates des assemblées municipales pour l'année 2024	20
Nouveau rôle d'évaluation : Soirée d'information à Ville de La Tuque (voir p. 12)	21

Calendrier des activités à venir

Janvier 2024

Légende :  Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
7	8	 9 Conseil municipal 17 h	10 J'ai un rendez-vous pour UNE PRISE DE SANG  8 h	11	12	13
 14 Ciné-club 14 h Voir p 11	 15	16	17	18	19	20
 21 Ciné-club 14 h Voir p. 11	 22 Invitation : Le Périscop à 13 h. Voir p. 8	23	24	Soirée d'info25 mation : Nouveau rôle d'évaluation Voir p. 12	26	27
 28 Ciné-club 14 h Voir p. 11	 29	30	31			

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Février 2024				1	2	3
 4 Ciné-club 14 h Voir p. 11	 5	6	7	8	9	10
 11 Ciné-club 14 h Voir p. 11	 12	 13 Conseil municipal 17 h	 14	15	16	17



Pour prendre un rendez-vous ayant trait à une prise de sang à Lac-Édouard,
veuillez composer le 819-523-4581, **poste 2600**



Dre Amélie Sauvé vient rencontrer ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire.

Prochain rendez-vous : au mois de février (date à déterminer)

Veuillez téléphoner au 819-653-2238 (Mairie) pour prendre un rendez-vous.

Note : Dû à sa charge de travail actuelle, la Dre Sauvé nous avise qu'il n'y aura pas de rendez-vous pendant le mois de janvier 2024. Merci de votre collaboration.

Budget 2024

Chers contribuables,

Le 21 décembre dernier, le Conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le budget municipal 2024 ainsi que les taux de taxes et les différents tarifs de service.



Vous recevrez bientôt votre compte de taxes 2024. Pour en arriver à le produire, nous avons élaboré un budget en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie (salaires, marchandises, services, etc.) et en s'assurant d'offrir les meilleurs services à la population.

Le budget 2024 de la Municipalité de Lac-Édouard prévoit une baisse de 5,8 % du taux de taxes foncières et un gel des tarifs reliés aux matières résiduelles. **La variation de votre compte de taxes 2024 par rapport à celui de 2023 dépendra donc en grande partie de l'augmentation ou de la diminution de la valeur de votre propriété, élément sur lequel la Municipalité n'a aucune influence.**

Les tarifs reliés aux matières résiduelles (ordures, récupération) sont demeurés stables. Ceux reliés à la vidange des fosses septiques ont augmenté en raison des coûts plus élevés de ces opérations.

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes foncières	759 204 \$	Administration générale	285 314 \$
Taxes de services	173 640 \$	Sécurité publique	57 512 \$
Païement tenant lieu de taxes	61 692 \$	Transport routier	188 961 \$
Recettes de source locale	112 243 \$	Hygiène du milieu	180 740 \$
Remboursement RECIM*	31 346 \$	Urbanisme	58 672 \$
Affectation surplus non affecté	49 000 \$	Développement économique	57 534 \$
		Loisirs, culture	42 800 \$
		Frais de financement	29 496 \$
		Remboursement capital	39 279 \$
		Quote-part Agglomération	246 817 \$
Total	1 187 125 \$		1 187 125 \$

***RECIM** (Réfection et Construction des Infrastructures municipales)

Quote-part pour compétences d'Agglomération

Pour déterminer la quote-part de chaque municipalité de l'Agglomération, Ville de La Tuque doit se baser sur la Richesse Foncière Uniformisée (RFU) de chaque municipalité. La RFU est la valeur réelle des immeubles d'une municipalité selon le marché (valeur selon le Rôle d'évaluation ajustée au prix du marché actuel).

Ainsi, Ville de La Tuque représente 90,48 % de la RFU totale de l'Agglomération, La Bostonnais 4,24 % alors que Lac-Édouard représente 5,28 %.

La Tuque paie 92,56 % des dépenses reliées aux compétences d'agglomération, La Bostonnais paie 3,75 % alors que Lac-Édouard fournit 3,69 %. Cette année, notre quote-part sera de 246 817 \$; celle de La Tuque à 6 193 649 \$ alors que La Bostonnais devra déboursier 250 912 \$.

Budget (suite)

PROJETS MUNICIPAUX

En 2024, divers projets verront le jour à Lac-Édouard. En voici les principaux et le mode de financement pour chacun.

PROJETS	COÛT PRÉVU	PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	BUDGET
Station de lavage	100 000 \$	TECQ*	
Abri compostage	30 000 \$	TECQ*	
Bloc sanitaire au Parc municipal de la Batiscan	10 000 \$	TECQ*	
Pavillon des patineurs	50 000 \$	TECQ*	
Bloc sanitaire au terrain de pétanque	30 000 \$	TECQ*	
Équipements informatiques	1 000 \$		X
Aire de jeux au Parc du quai	5 000 \$	TECQ*	
Caniveau rue Damase	25 000 \$	TECQ*	

*TECQ : Taxe sur l'Essence et Contribution Québec (Gouv. Fédéral et Gouv. du Québec)

Si on totalise tous les projets, c'est 251 000 \$ qui seront investis en immobilisations à Lac-Édouard en 2024, dont 99,6 % seront payés par des subventions gouvernementales.

La Municipalité fait face aux mêmes augmentations de coûts que les particuliers, que ce soit pour l'essence, le carburant diesel, les marchandises de toute sorte, l'électricité, le chauffage, les réparations, etc. Nos employés aussi ont à faire face à ces augmentations, nous avons dû en tenir compte.

Un conseil municipal a l'obligation de présenter un budget équilibré. Comme 82 % des revenus de la municipalité proviennent de la taxation foncière et des tarifs reliés aux services rendus (matières résiduelles, vidange des fosses septiques), toute augmentation des coûts se reflète sur ces postes budgétaires.

Le Conseil a adopté un budget qui tient compte des besoins de notre municipalité, de l'augmentation des coûts reliée à l'inflation et de la capacité de payer des contribuables. Dans les circonstances, on peut dire qu'il s'agit d'un bon budget.



En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale et en particulier monsieur Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier, pour sa précieuse collaboration.

Larry Bernier, maire



Pour de plus amples informations, téléphonez au 819-653-2238 aux heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

P.S. : Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard (p-v des assemblées municipales, journal « Le Tour du Lac », Avis publics, etc.), inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), au bas de la page d'accueil.

Les comptes de taxes de 300 \$ et plus pourront être payés en 3 versements. De plus, ils pourront être payés en ligne auprès de votre institution financière.

Évaluation municipale

L'évaluation des propriétés situées dans une municipalité est la responsabilité de firmes indépendantes d'évaluateurs agréés. Pour les trois municipalités de l'Agglomération de La Tuque, c'est CEVIMEC-BTF, dont le siège social est situé à Dolbeau-Mistassini, qui effectue les évaluations de tous les immeubles.

Combien vaut ma maison ?

Allez à : <https://www.lacedouard.ca/fr/services-aux-citoyens/role-d-evaluation>



Qu'est-ce que le rôle d'évaluation ? Puis-je contester la valeur de mon immeuble ?

Vous trouverez la réponse à ces questions ainsi qu'à beaucoup d'autres ayant trait à l'évaluation à :

<https://www.ville.latuque.qc.ca/fr/vivre-a-la-tuque/role-d-evaluation>

Pourquoi est-il possible que mon compte de taxes augmente ? Il faut savoir que le compte de taxes annuel 2024, à Lac-Édouard, comporte plusieurs éléments :

- La taxe foncière générale résidentielle : la valeur imposable de l'immeuble est multipliée par le taux de taxes annuel (0,5211 \$/100 \$) ;
- La taxe de la Sûreté du Québec : la valeur imposable de l'immeuble est multipliée par le taux de taxes annuel pour la Sûreté du Québec (0,0658 \$/100 \$) ;
- La taxe pour la quote-part de l'Agglomération de La Tuque : la valeur imposable de l'immeuble est multipliée par le taux de taxes annuel pour la quote-part (0,2833 \$/100 \$) ;
- À ces résultats s'ajoutent les diverses tarifications (cueillette et enfouissement des ordures, matières recyclables, vidange de la fosse septique, disposition des boues, licences chien-chat, etc.), le cas échéant.

Si la valeur imposable de votre propriété a augmenté lors du dépôt du nouveau rôle d'évaluation, il y a de fortes chances que votre compte de taxes 2024 augmente. Pour mieux comprendre ce que font les municipalités lorsqu'un nouveau rôle implique une augmentation substantielle de la valeur imposable des propriétés, voici quelques exemples :

Drummondville :

Taux taxes foncières 2024	Taux taxes foncières 2023	Écart	%
0,5730	0,8340	- 0,2610	- 31 %

Par contre, l'évaluation résidentielle moyenne a augmenté de 49,7 %. Le compte de taxes augmente donc de 18,7 % (49,7 % - 31 %) **sans compter l'augmentation de 1,5 % des divers tarifs.**

Source : https://www.drummondville.ca/wp-content/uploads/2023/12/2024_Budget_fonctionnement_Ville_Drummondville_vFINALE.pdf

Trois-Rives a connu des augmentations de valeur fulgurante de certaines propriétés passant de 150 000 \$ à 750 000 \$. Le taux de taxes est demeuré inchangé. Donc, une augmentation du compte de taxes de 400 % pour ces propriétaires.

Lac-Édouard :

Taux taxes foncières 2024	Taux taxes foncières 2023	Écart	%
0,8702	0,9237	- 0,0535	- 5,8

L'évaluation résidentielle moyenne a augmenté de 25 %. Le compte de taxes augmente donc de 19,2 % (25 % - 5,8 %), si votre propriété a augmenté de 25 %, **mais avec un gel des tarifs.**

La Tuque a adopté le même scénario que Lac-Édouard.

Comme le dit si bien le dicton :

« On ne peut pas avoir le beurre, l'argent du beurre et ne pas traire les vaches ! »

C'est-à-dire : Vendre sa maison le plus cher possible tout en payant le moins de taxes municipales.

Bilan des projets 2023 et projets pour 2024

Bilan des projets 2023

Aménagement d'un dépôt pour branches

Au printemps 2023, une demande a été faite à la municipalité afin d'aménager un dépôt de branches pour les résidents du village. Bien que l'expérience de la « cabane verte » nous laissait entrevoir un échec, nous avons désigné un endroit à cet effet.

Par contre, le dépôt de branches étant rapidement devenu un dépôt de branches, de troncs d'arbres, de souches et de matériaux de construction, nous avons pris la décision de le fermer. Les contrevenants se verront recevoir une amende de 500 \$.

A l'avenir, le centre de transbordement de La Tuque, 1220, chemin des Pionniers, est l'endroit où vous devrez aller porter les branches, troncs d'arbres ainsi que tous les résidus de construction.

Arrivée de madame Nancy Lareau à titre de superviseuse comptable

Aménagement d'un terrain de pétanque

Réfection du quai et de la rampe de mise à l'eau

Nomination de monsieur Pierre Arseneault au poste de directeur général

Projets pour 2024

Engagement de madame Jeannie Carrier à titre d'agente de développement rural

Nouveau règlement concernant le lavage des bateaux, la mise à l'eau et le stationnement

Désirant protéger le lac Édouard et ainsi assurer la qualité de ce dernier, la municipalité veut installer une station de lavage pour toutes les embarcations qui navigueront sur le lac. Une guérite à la rampe de mise à l'eau sera aussi installée. Une nouvelle aire de stationnement sera aménagée près du garage municipal.

Application du règlement concernant la protection de la bande riveraine

Installation de caméras de surveillance

Devant le défi que représente la gestion du territoire et dans un souci de limiter les dépenses liées à cette surveillance, des caméras seront installées à différents endroits sur le territoire.

Les jetées dans les baies sont à l'usage exclusif des propriétaires résidant dans les baies.

La cabane verte, et éventuellement les conteneurs, sont à l'usage exclusif des résidents de Lac-Édouard qui ne sont pas desservis par la cueillette à domicile des matières résiduelles. Ce lieu doit servir uniquement au dépôt des déchets domestiques et au recyclage. Pour tous les autres matériaux, vous devez aller les porter au centre de transbordement de La Tuque.

Des caméras de surveillance seront installées à ces endroits. Les contrevenants se verront remettre les amendes prévues aux règlements municipaux.

Pierre Arseneault, directeur général

.....

Inventaire au magasin général

Le mercredi 3 janvier dernier, un groupe de bénévoles a procédé à l'opération annuelle de l'inventaire du magasin.

Ceci est nécessaire afin de compléter les états financiers 2023.

Un Grand Merci à toutes ces personnes sans lesquelles nous n'aurions pu réaliser l'inventaire.



Tirage des paniers de Noël de la Coop



Le projet du tirage des paniers de Noël fut un grand succès.

Plusieurs personnes ont collaboré à la vente de ces billets.

Nous tenons à les remercier sincèrement car nous avons récolté un montant de 1 496 \$.

Félicitations aux gagnants :

- Panier 1 : Johanne Matton
- Panier 2 : Jules Morisset
- Panier 3 : Rollande Lecours
- Panier 4 : Laurent Verreault

Hélène Lemonde et Hélène Morisset

Un grand merci à tous nos commanditaires

DOMAINE Lac Édouard ☙ ☙ ☙ ☙ ☙ la Seigneurie du Triton RÉNOVATIONS RÉAL TREMBLAY RÉNOVATIONS RÉAL TREMBLAY	FAB-MAC CARSTAR Carrosserie et vitres d'auto Jean Coutu <i>Les Offres de l'arrivée</i> maxi	LOCATION Maximum DÉBÈGEMENT EXCAVATION ENTREPRENEUR <i>Gilles Cloutier</i> 819 653-2288 Fosseuses, engins, gravier, pierre 10000000 17000000 18000000 19000000 20000000 21000000 22000000 23000000 24000000 25000000 26000000 27000000 28000000 29000000 30000000 31000000 32000000 33000000 34000000 35000000 36000000 37000000 38000000 39000000 40000000 41000000 42000000 43000000 44000000 45000000 46000000 47000000 48000000 49000000 50000000 51000000 52000000 53000000 54000000 55000000 56000000 57000000 58000000 59000000 60000000 61000000 62000000 63000000 64000000 65000000 66000000 67000000 68000000 69000000 70000000 71000000 72000000 73000000 74000000 75000000 76000000 77000000 78000000 79000000 80000000 81000000 82000000 83000000 84000000 85000000 86000000 87000000 88000000 89000000 90000000 91000000 92000000 93000000 94000000 95000000 96000000 97000000 98000000 99000000 100000000 LES CHAMPIGNONS DU LAC-ÉDOUARD	A.D.E.L.E. Gaz P.&B. POURVOIRIE LE GOËLAND EXCAVATION LAC ÉDOUARD PIÈCES D'AUTO LA TUQUE LES ÉQUIPEMENTS BEAVER	P. ALT PIÈCES D'AUTOS LA TUQUE MEUNIER
---	--	--	---	--

Nouvelle agente de développement rural

À compter du 8 janvier 2024, madame Jeannie Carrier, une citoyenne de Lac-Édouard, occupera le poste d'agente de développement rural à la Municipalité de Lac-Édouard.

Madame Carrier est diplômée en comptabilité et possède une expérience de plus de vingt-cinq ans en gestion d'entreprise, notamment à titre de directrice générale chez N. A. Carrier de La Tuque. De plus, elle a occupé des postes d'administratrice au sein de plusieurs conseils d'administration : Complexe Félix-Leclerc, CPE Premier Pas. Madame Carrier a aussi été présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Haut-Saint-Maurice. Elle est présentement membre du Conseil d'administration de la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice.



Madame Carrier sera un atout très positif au sein de l'équipe municipale. En tant qu'entrepreneur ou responsable d'un organisme à but non lucratif n'hésitez pas à faire appel à ses services. Étant un prolongement du Service de Développement Économique et Forestier (SDÉF), elle saura vous guider afin que vos projets se réalisent.

Bienvenue Jeannie au sein de l'équipe municipale !

Le Périscope : Rencontre d'information

**Invitation du Périscope aux
résidents-tes
de Lac Édouard**
Venez nous rencontrer!

Quand : **Lundi, le 22 janvier 2024**
Où : **À la salle communautaire de la
Mairie de Lac-Édouard**
Heure : **13 heures**

C'est un rendez-vous!



Le Périscope, est un organisme qui soutient et informe les familles et les proches de la personne vivant avec un problème de santé mentale.

C'est avec une grande joie que je vous invite à une rencontre d'information sur nos activités et services, suivie d'un témoignage empreint de transparence donnée par ma collègue dont le fils vit avec la schizophrénie.

Votre enfant, conjointe, conjoint, ami, amie, frère ou sœur est atteint d'un problème de santé mentale ou vous connaissez quelqu'un dans cette situation et voulez plus d'information?

Lorraine Lemay, Arh, intervenante psychosociale pour Le Périscope

Et Johanne Lefebvre, Paire Aidante Famille

AMIES D'ÉDOUARD

Le lundi 22 janvier 2024 marquera le début des activités pour les Amies d'Édouard. À cette occasion, les membres sont invitées à venir déjeuner au Domaine Lac-Édouard, à compter de 9 h 30.

Prière de confirmer votre présence à madame Olympe Bordeleau, au 819-653-2173 et ce, avant le 19 janvier 2024.

Circulation sur la glace et les cours d'eau

C'est le début de l'hiver. Pour les amateurs de motoneige, il est bon de se rappeler les règles ayant trait à l'épaisseur de la glace sur les lacs et cours d'eau. Pour votre sécurité, voici les lignes directrices générales concernant l'épaisseur de la glace et sa portance : on parle ici de glace jeune et transparente.

- ▶ moins de 4 po. (moins de 10 cm) :
RESTEZ LOIN des lacs et cours d'eau
- ▶ 4 po. (10 cm) : La pêche sur glace ou d'autres activités à pied
- ▶ 8 po. (20 cm) : Motoneige ou Quad
- ▶ 12 po. (30 cm) : Véhicule léger
- ▶ plus de 12 po. (plus de 30 cm) : Camion moyen

Soyez prudents !



Pêche blanche sur le lac Édouard

Cette année, la semaine de pêche blanche se déroulera du samedi 2 mars au dimanche 10 mars 2024, inclusivement. Dans le prochain numéro du Tour du Lac, nous pourrons vous donner plus d'informations ayant trait à nos activités.



Hélène Lemonde, secrétaire d'ADELE

Règlement municipal 151-2016 : Animaux

Pour les propriétaires d'animaux domestiques

Les chiens et les chats doivent porter en tout temps un médaillon (licence) disponible à la Mairie au coût de 10 \$/an. Si vous avez un animal domestique, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1^{er} février 2024 pour vous procurer ce permis dont le tarif sera incorporé dans votre compte de taxes. Vos animaux doivent demeurer sur votre propriété. Lorsque vous vous promenez dans un lieu public, votre chien doit être tenu en laisse. Sur un terrain privé, un chien doit être attaché à moins que ce terrain ne soit clôturé.



Un chien ou un chat errant, pour lequel on ne peut retracer le propriétaire sera confié à la fourrière municipale.

Protection contre les surtensions

Vous n'êtes pas sans savoir que les pannes de courant sont fréquentes à Lac-Édouard. Lorsqu'une panne survient ou lorsque les employés d'Hydro-Québec rétablissent le courant, il peut se produire une augmentation de la charge électrique, laquelle surcharge peut endommager vos appareils électriques et électroniques.

Pour prévenir de tels dommages voici quelques conseils :

- Débranchez les appareils électroniques (ordinateur, téléviseur, câbloselecteur, radio, chaîne stéréophonique, etc.).

Pour une protection supplémentaire, demandez à votre électricien d'installer un protecteur de surtension (surge protector) relié au panneau de votre entrée électrique. Le coût est d'environ 350 \$ plus les frais d'installation. De plus, il est conseillé de relier vos appareils électriques et électroniques à une barre à prises multiples avec protecteur de surtension. C'est peu si on pense au coût total de tous nos appareils électriques et électroniques.



Quels sont les risques d'incendie dans votre résidence ?

La division prévention du Service de sécurité incendie vous invite à prendre quelques minutes pour répondre aux questions qui suivent. Vos réponses vous indiqueront les risques présents dans votre résidence et auxquels vous devriez porter attention.

- Utilisez-vous un chaudron pour effectuer de la friture à la maison ?
- Avez-vous des rallonges électriques conçues pour un usage temporaire, mais qui sont installées en permanence ?
- Vos installations de chauffage (bois, granules, huile) sont-elles installées conformément aux recommandations du fabricant de l'appareil ? (Si vous l'ignorez, la réponse est non.)
- Lorsque vous transvidez vos cendres, sont-elles mises dans une chaudière non combustible et déposées loin de tout combustible ? Attendez-vous au moins 72 heures, le temps qu'elles refroidissent, avant de les mettre aux poubelles ?
- Vos plinthes électriques de chauffage ont-elles un dégagement avec toutes matières combustibles (rideau, meuble, matériel, vêtement, etc.) ?
- Avez-vous modifié ou installé vous-même des équipements électriques ?
- Êtes-vous fumeur ? Si oui, disposez-vous de cendriers incombustibles ?
- Avez-vous l'habitude d'allumer des chandelles à la maison ? Si oui, sont-elles à des endroits sécuritaires ? À l'abri des enfants et des animaux ? Loin de toute matière combustible ?
- Mettez-vous dans votre sècheuse des tissus imbibés d'huile (mécanique, végétale, etc.) ?
- Êtes-vous une personne qui pense à la prévention et qui fait des tournées de temps à autre dans la maison pour des vérifications ?

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, il vous faudra porter une attention particulière à ce ou ces éléments. Nous tenons à vous rappeler qu'un avertisseur de fumée doit être présent à chaque étage d'un bâtiment et être vérifié régulièrement. Pour plus d'informations concernant ces sujets, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819-523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

RU, film inspiré du livre de Kim Thúy

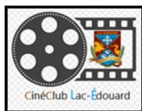
**Le mercredi 31 janvier, le film RU sera à l'affiche au Complexe culturel Félix-Leclerc de Ville de La Tuque.
Horaire : 13 h 30 et 19 h.**



Principaux acteurs : Chloé Djangji (Tinh) (Nguyen) Jean Bui (Minh) Karine Vanasse (Lisette Girard) Patrice Robitaille (Normand Girard) Mali Corbeil Gauvreau.

« Après une dangereuse traversée en mer et un séjour dans un camp en Malaisie, la jeune Vietnamiennne Tinh et sa famille sont acceptées comme réfugiés au Canada et arrivent à Granby où elles entreprennent leur nouvelle vie. Mais pour Tinh, s'adapter comporte son lot de difficultés. Déjà de nature timide et réservée, elle doit apprendre une nouvelle langue et s'intégrer à son nouvel environnement. Hantée par les épreuves du voyage, Tinh devra puiser au plus profond d'elle-même la résilience nécessaire à sa survie et à son bonheur. »

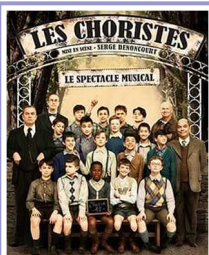
Ciné-Club Lac-Édouard



À tous les cinéphiles, le dimanche à 14 h, nous vous attendons au Centre communautaire, 195, rue Principale, pour de nouvelles projections. Bienvenue à toutes et à tous.

Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Type	Principaux Acteurs	Réalisateur
2024-01-14	*Les Choristes	Comédie dramatique	Gérard Jugnot, J.-B Maunier	Christophe Barratier
2024-01-21	Cher Frankie	Comédie romantique	Emily Mortimer, Gérard Butler	Shona Auerbach
2024-01-28	La ligne verte	Drame policier fantastique	Tom Hanks, Michael C. Duncan	Frank Darabont
2024-02-04	C.R.A.Z.Y.	Comédie dramatique	Michel Côté, Danielle Proulx	Jean-Marc Vallée
2024-02-11	Starbuck	Comédie	Patrick Huard, Julie Le Breton	Ken Scott



En 1999, alors qu'il s'apprête à donner un concert aux États-Unis, le chef d'orchestre Pierre Morhange apprend que sa mère est décédée. Il retourne donc chez lui, en France, pour ses funérailles. Voici alors qu'un de ses vieux amis, Pépinot, arrive à sa porte avec un journal intime ayant appartenu à Clément Mathieu, l'un de leurs surveillants. L'histoire du film se déroule donc en 1949. Clément Mathieu, professeur de musique sans emploi, accepte un poste de surveillant dans un pensionnat pour garçons. Le système répressif appliqué par le directeur, Rachin, bouleverse Mathieu. En initiant ces enfants à la musique et au chant choral, il parviendra à transformer leur quotidien et leur vie.

*Dû à un problème technique, nous n'avons pu visionner ce film le 26 novembre. Voilà pourquoi il est à l'horaire le 14-01-2024.



Élevant seule son fils Frankie, âgé de 9 ans, Lizzie vient de s'installer dans une petite ville du littoral écossais. Pour combler l'absence de son père, Lizzie lui écrit secrètement des lettres signées par son « père » marin qui lui raconte ses aventures autour du monde. Frankie envoie donc des lettres à son père mais il ne sait pas que c'est sa mère qui lui répond. Ne pouvant entretenir cette illusion plus longtemps, elle décide d'engager un étranger pour jouer le rôle de ce père absent.



Les miracles se produisent là où on les attend le moins, comme par exemple dans l'aile des condamnés à mort du pénitencier de Cold Mountain. C'est là que John Coffey, un colosse inoffensif et doté de pouvoirs surnaturels, apporte un peu d'espoir et de compassion aux gardiens et à ses codétenus.



C.R.A.Z.Y., c'est d'abord un portrait de famille qui dépeint la vie souvent extraordinaire de gens ordinaires à la poursuite de leur bonheur. Ce film nous relate l'incroyable périple de Zacharie Beaulieu, de 1960 à 1980. Ses aventures sur les chemins insoupçonnés de la vie l'amèneront à accepter ce qu'il a toujours refusé d'être. C.R.A.Z.Y., c'est finalement une fable fantaisiste sur l'âme humaine dans toute sa folie, sa beauté et sa poésie. Note : C'est aussi un film répertoire qui nous rappelle l'excellent comédien qu'était Michel Côté.



Au moment où David Wozniak apprend que Valérie est enceinte, cet éternel adolescent de 42 ans découvre qu'il est le géniteur de 533 enfants conçus à partir de ses dons de sperme. Livreur pour la boucherie familiale, il est également poursuivi par des gangsters parce qu'il leur doit la somme de 80 000 \$. Dans la foule, il apprend que ses enfants se sont regroupés dans un recours collectif qui veut faire invalider la clause d'anonymat qu'il a signé. David devra donc choisir entre une vie normale avec Valérie ou accepter d'être le père de 533 enfants.

Note : C'est une comédie à revoir.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@icloud.com
Collaboration : Pierre Arseneault

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Pour aider les citoyens à mieux comprendre ce processus, les évaluateurs agréés de la firme Cévimec-BTF seront à La Tuque pour participer à **une soirée d'information qui aura lieu le jeudi 25 janvier à 18 h 30, au Centre social de La Tuque, 525, rue St-Eugène.**

Cette rencontre sera diffusée en direct sur le compte YouTube de La Tuque. D'ici là, vous pouvez avoir plus d'information à ce sujet en consultant la page suivante :

<https://www.ville.latuque.qc.ca/fr/vivre-a-la-tuque/role-d-evaluation>

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER

Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / 819-989-0451
Courriel : pierre.arseneault@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION

Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Madame Jeannie Carrier
Tél. : 653-2438 / Courriel : adr@lacedouard.ca

SUPERVISEURE COMPTABLE

Madame Nancy Larreau
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
Tél. : 819-653-2238
Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca



ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 13 février 2024 à 17 h

Bienvenue à toutes et à tous !



L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2024

9 janvier	9 avril	9 juillet	8 octobre
13 février	14 mai	13 août	12 novembre
12 mars	11 juin	10 septembre	10 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 17 h.

Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.